



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



COTELUB





EDITO

2018 : L'ANNÉE DE COHÉSION

Comme chaque année, le rapport d'activités vient témoigner de la richesse des actions menées au sein de Cotelub. Une collectivité qui, en 2018, a continué à se réinventer pour bâtir le territoire de demain et répondre collectivement aux enjeux environnementaux, assurer la transition écologique et numérique mais aussi pour continuer de conjuguer développement économique, attractivité touristique, solidarité et lien intergénérationnel.

Malgré un environnement contraint, la communauté territoriale de Cotelub s'est attachée, tout en maîtrisant son budget, à répondre à l'ensemble de ses missions aux travers d'actions et de projets, parfois novateurs comme la gestion durable des forêts. La collectivité territoriale n'a eu de cesse de mettre au cœur de toute démarche l'ensemble des habitants, de tous les âges et de mobiliser un écosystème d'acteurs aux compétences diverses. En témoigne la mise en place de partenariats multiples avec la Communauté du Pays d'Apt, Durance Luberon Verdon Agglomération et le Parc naturel régional du Luberon pour relever les défis environnementaux comme le lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial. La compétence gestion des milieux aquatiques et protection des inondations

a commencé et des actions de prévention ont suivi. Dans le domaine économique, Cotelub a poursuivi le déploiement de la fibre optique en partenariat avec le Département de Vaucluse et est venue en soutien de l'économie locale avec ses partenaires notamment Sud Luberon Initiative. En 2018, Cotelub a aussi été lauréate d'un appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise en avant de solutions de mobilité innovantes pour répondre aux attentes des habitants de ce territoire du Luberon. Le Luberon, un écrin propice à l'éco-tourisme et aux activités de pleine nature pour tous. Ainsi, 2018 a vu se réaliser le Parc acrobatique en hauteur au Grand Vallon sur deux hectares.

Ce rapport d'activités est donc à la fois une traduction concrète de la volonté des élus, de mettre en place des politiques cohérentes, durables et dynamiques et le reflet de l'engagement au quotidien des agents de Cotelub pour le maintien de services publics de proximité.

Paul FABRE,
Président de la Communauté
Territoriale sud Luberon

SOMMAIRE

	EDITO	3
	La Communauté Territoriale sud Luberon	4-7
	- Organisation des services COTELUB	
	- Carte du territoire	
	Agir pour une gestion durable des ressources	8-17
	- La collecte des déchets en route VERT une nouvelle ère	
	- GEMAPI une gestion rigoureuse de l'eau	
	- Le Plan Climat, le nouveau défi environnemental de notre territoire	
	- Cotelub, lauréate de la mobilité rurale	
	Soutenir une économie attractive, durable et touristique	18-25
	- Accompagner les acteurs économiques	
	- Les autres actions	
	- Un territoire pilote, une première	
	- Le Luberon, un joyau pour le tourisme	
	- La réforme de la taxe de séjour	
	- L'aménagement d'un parc acrobatique	
	S'engager pour le quotidien de tous	26-29
	- Bien grandir sur le territoire de Cotelub	
	Les finances de l'intercommunalité	30-33
	- Budget général	
	- Compte administratif	
	Personnel et Services	34



Paul FABRE
Président COTELUB

COMMUNAUTÉ

ANSOIS



Géraud de SABRAN
PONTEVES
5ème vice-président
Aménagement
touristique

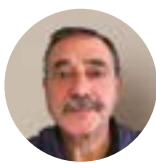


Claudine OLLIER

LA BASTIDE DES JOURDANS



Michel RUFFINATTI
2ème vice-président
Action sociale



Michel BESTAGNO

LA BASTIDONNE



Jacques
DECUIGNIERES



Béatrice GRELET
4ème vice-président
Transition
énergétique
Communication

BEAUMONT DE PERTUIS



Jacques NATTA
6ème vice-président
Aménagement
numérique



Stéphanie NEGREL

CABRIERES D'AIGUES



Geneviève JEAN



Grégory RISBOURG

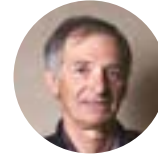
CUCURON



Roger DERANQUE



Françoise ARAMAND



Jean-Yves RIOU

CADENET



Fernand PEREZ
7ème vice-président
Environnement :
Gemapi



Françoise RAOUX



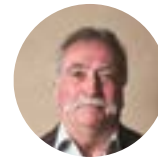
Sandrine ALLEGRE



Jean-Claude DELAYE



Jean-Marc BRABANT



Jean-Claude FORTIN

GRAMBOIS



Alain FERETTI



Jacqueline D'AMATO

MIRABEAU



Robert
TCHOBDRENOVITCH
9ème vice-président
Finances et
Moyens généraux



Bernadette VITALE

TERRITORIALE SUD LUBERON

LA MOTTE D'AIGUES



Guy GENTY
1er vice-président
Propreté et Valorisation



Daniel FRANC

LA TOUR D'AIGUES



Jean-François
LOVISOLO
8ème vice-président
Aménagement urbain

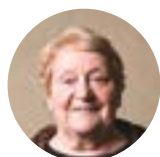


Paul FABRE
Président
COTELUB



Pierre AUBOIS

PEYPIN D'AIGUES



Nicole SABATER



Karine MOURET



Rose-Marie
DUMONTIER



Géraldine COUTON



Romain BRETTE

SANNES



Monique BARNOUIN
3ème vice-président
Aménagement rural
et agricole



Eve MAUREL

VILLELAURE



Jean-Louis ROBERT



Josiane GIRAUDON

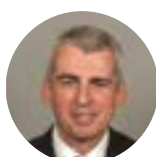


Richard ROUZET

SAINT MARTIN DE LA BRASQUE



Joëlle RICHAUD



Franck LAROCHE



Marie DECKER



Catherine SERRA

VITROLLES EN LUBERON



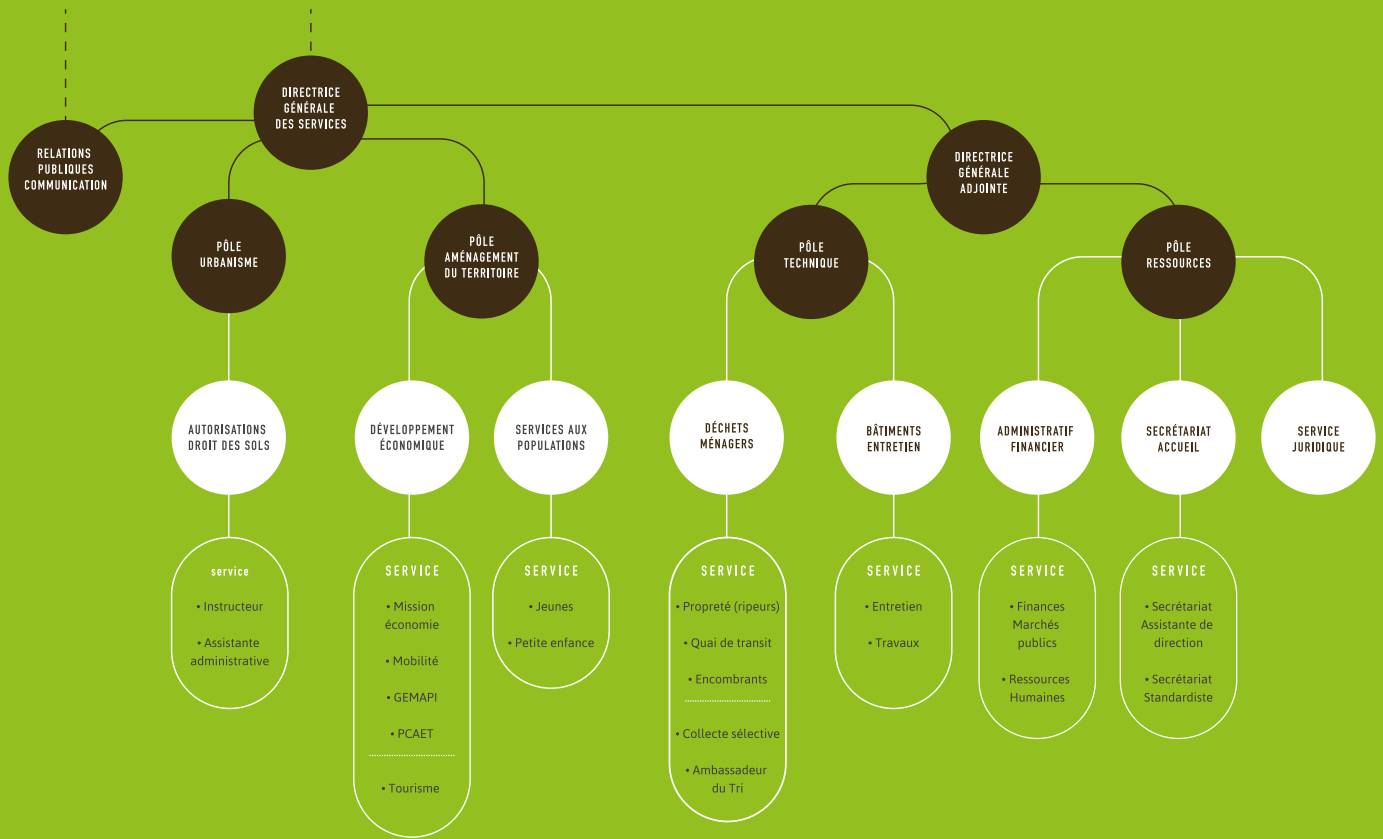
Henri ALLEGRE



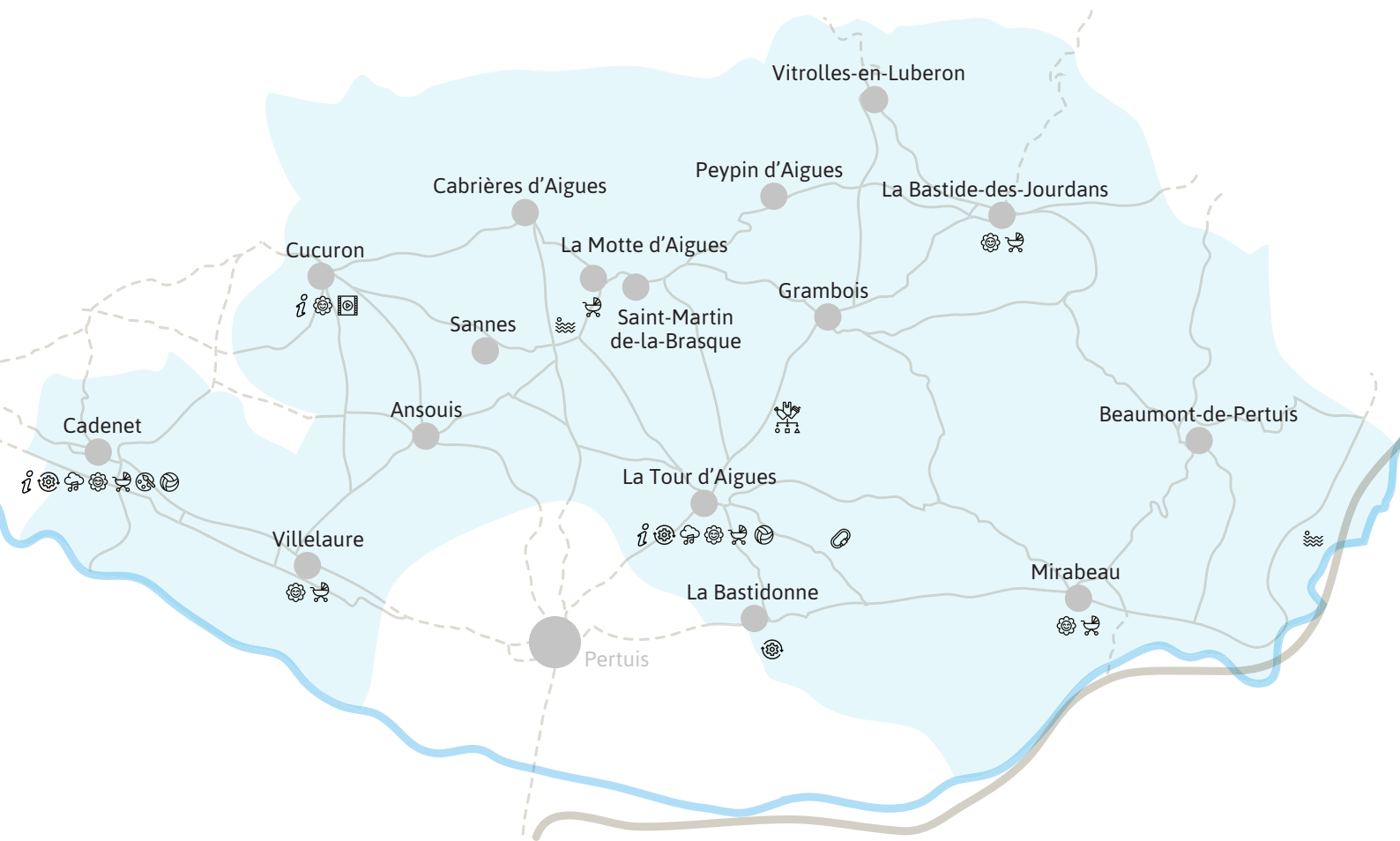
Christian
VACHIER-MOULIN




ORGANISATION DES SERVICES




La communauté territoriale sud Luberon




 Etang de La Bonde

 Les 7 Lacs


 Parc acrobatique
"Forest Sensation"

 Cinéma Le Cigalon


 Tourisme
3 points d'informations
touristiques

 Equipements
sportifs
Gymnases et plateau sportif

 Crèches
6 crèches associatives

 RpAM
2 lieux d'animations
4 lieux d'animations itinérants

 LAEP
Lieu d'accueil Enfants Parents

 Jeunesse
Le Transfo
Le Kiosk

 ZA
Zones d'Activité ou Artisanale

 Pôle
Environnement
Centre d'apport volontaire
Point d'apport volontaire





AGIR

POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Soucieuse de préserver votre environnement, COTELUB a mis en place une politique volontariste en matière de gestion des déchets. Elle est aussi partenaire du SIVOM Durance Luberon concernant la gestion de la ressource en eau et s'est associée à plusieurs acteurs pour développer une offre de mobilité répondant aux enjeux fondamentaux de son Schéma de mobilité rurale. Enfin, un nouveau mode de gouvernance écoresponsable et participatif permet de lancer l'élaboration d'un Plan climat, une priorité collective de protection environnementale du territoire.

La collecte des déchets, en route VERT une nouvelle ère

Alors que le Pôle Environnement a fêté ses un an d'existence, c'est au cours de l'année 2018 que COTELUB amorce une nouvelle gestion de ses déchets dans un souci environnemental et une maîtrise de la dépense publique assortie d'actions d'information et de sensibilisation

De nouvelles conventions sont passées avec des prestataires pour gérer de manière optimale les collectes de piles, batteries, mobilier, bois, déchets verts... Le Pôle environnement, inauguré à la fin de l'année 2016, permet de recueillir aussi d'autres déchets tels les déchets verts, encombrants et autres gravats. Des points d'apport volontaire supplémentaires sont installés sur le territoire.

L'intégration des communes de Cadenet et Cucuron se poursuit tant dans la collecte des ordures ménagères que dans le déploiement des équipements de collecte sélective.

Mais c'est en octobre que COTELUB renforce sa politique volontariste en faveur de la protection de l'Environnement. A la suite d'un appel à projet, dont la communauté de communes sort lauréate, une convention est passée avec CITEO. Cet éco-organisme accompagne la collectivité en la soutenant dans ses performances de tri et de recyclage des emballages et papiers issus des ménages. Ce partenariat est initié lors d'une rencontre au premier festival du développement durable « D'D' Festival » à Cadenet, dédié à la récupération et au recyclage afin de sensibiliser tous les publics, y compris les scolaires, sur les pratiques durables. Avec CITEO, la Communauté de Communes s'est engagée à lancer l'extension des consignes de tri pour permettre aux habitants de trier davantage, mieux et plus facilement dès 2019.



La collecte sélective

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) sont organisés en bi-flux avec une colonne dédiée au « Verre », une seconde aux « Papiers et Emballages ». Les prestations de collecte et de traitement sont déléguées par contrat aux sociétés Vial (Verre) et Alpes assainissement (Emballages-papier).

Du changement à Cadenet

Progressivement, les tournées vont être modifiées. Deux études ont été réalisées sur l'ensemble du territoire motivées par l'intégration des communes de Cadenet et Cucuron. Les prescriptions portent sur le déploiement des colonnes enterrées et une gestion en régie sur la commune de Cadenet et Cucuron. Cela marque en avril 2018, la fin du porte-à-porte sur la commune de Cadenet et le passage en bi-flux : soit 10 colonnes pour la collecte du verre et 9 colonnes pour la collecte des emballages & papiers.



2500 EXEMPLAIRES
DISTRIBUÉS SUR LA COMMUNE



Tout dépôt sauvage nécessite une logistique pour nettoyer. Une benne de collecte de déchets ne peut pas ramasser des encombrants au pied de conteneurs car elle n'est pas équipée pour cela.

Les ordures ménagères résiduelles

Ce service est organisé en régie, c'est-à-dire directement par les agents de Cotelub, composé de quatre tournées pour une collecte en point de regroupement, (conteneurs ou colonnes enterrées) sur 14 communes. Pour les communes de Cadenet et Cucuron qui ont récemment rejoint COTELUB, une entreprise privée assure encore la collecte. Progressivement, les tournées sur ces 2 communes vont être modifiées et collectées en régie.

Les encombrants

Le service des encombrants, en régie, passe une fois par semaine dans chaque commune, sur inscription préalable en mairie.



Ecofolio + Eco-Emballages

CITEO est une société sans but lucratif qui permet à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services – de mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. CITEO, éco-organisme agréé par l'Etat, gère la « responsabilité élargie de producteur » de ses clients, en les orientant vers des solutions d'éco-conception, en sensibilisant les consommateurs au geste de tri, en finançant la collecte, le tri et le recyclage des emballages et papiers et en investissant en R&D en faveur de l'économie circulaire. Cet éco-organisme s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.



Bilan de la collecte 2018

Le Pôle environnement a fêté ses deux ans de service fin 2018. Sur ce site ont transité 7910 tonnes d'ordures ménagères; ont été collectées 1619 tonnes de déchets verts (apport des habitants et des professionnels), 1690 tonnes de gravats ou encore 961 tonnes d'encombrants et 637 tonnes de verre. Plus de 620 tonnes de bois y ont été déposées. Grâce aux actions de Cotelub pour faciliter la gestion des déchets, les habitants trient mieux et davantage.

Deux campagnes vertes

Comme les années précédentes, deux campagnes portant sur les déchets verts ont été programmées, elles consistent à mettre en place des bennes végétaux le temps d'un week-end dans les communes. Au printemps, sur 7 week-ends, 12 communes ont bénéficié de ce service et à l'automne, 4 communes. A noter que l'ouverture du Pôle environnement le dimanche permet un accès régulier aux bennes végétaux.



324 kg

C'est le nombre de kilos d'ordures ménagères par habitant et par an, sur notre territoire.



608 kg

C'est ce que représente en kilos le volume de déchets, tout confondu, par habitant et par an sur le territoire.

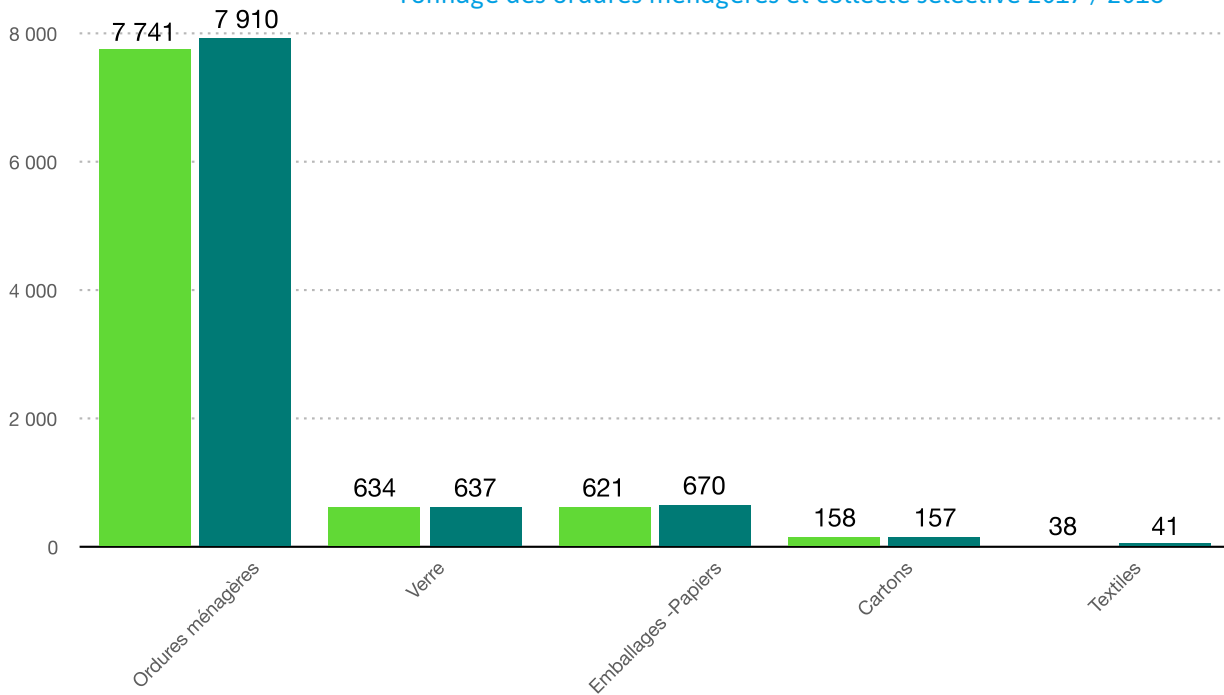
Faut le savoir :

La hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour maintenir une qualité de service !

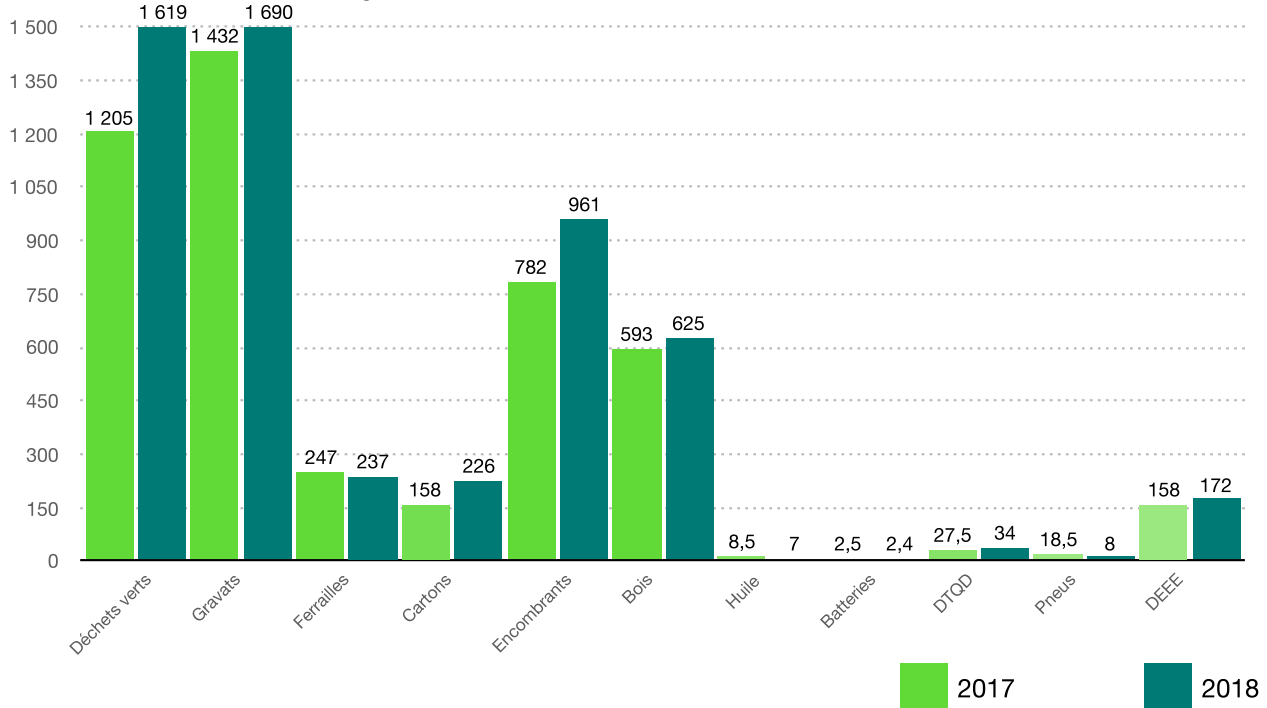
« La baisse des dotations de l'Etat contraint COTELUB à avoir un service qui s'équilibre parfaitement sur l'ensemble du territoire, explique le président Paul Fabre. De plus, on a envie d'avoir des collectes de plus en plus efficaces avec de plus en plus de récupération de déchets. Cette taxe permet de maintenir un service performant. La taxe sur les ordures ménagères n'avait pas bougé depuis 2010. La hausse représente environ 70 euros par an ».



Tonnage des ordures ménagères et collecte sélective 2017 / 2018



Tonnage des déchets traités au Pôle Environnement 2017 / 2018



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

En 2018, un taux de TEOM est voté pour l'ensemble des seize communes à 12 %.

Avec 3 412 328,24 € de dépenses et 3 815 426,18 € de recettes, le service est excédentaire de 403 097,94 €. L'excédent de fonctionnement est basculé l'année suivante en section d'investissement pour faire face aux besoins d'investissement du service.

En 2018, la section d'investissement s'élève à 181 484,40 € en dépenses et 307 803,39 € en recettes. L'excédent

d'investissement permet le financement du plan pluriannuel d'investissement du service, par exemple le renouvellement de la flotte des véhicules de collecte, des containers et colonnes de tri...

LE CHIFFRE

34 607

c'est le nombre de passages au Pôle Environnement en 2018.

GEMAPI

une gestion rigoureuse de l'eau

Depuis le 1er janvier 2018, la loi attribue aux communautés de communes une nouvelle compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). COTELUB s'est saisie de la question pour s'adapter à cette situation

Jean-Louis Robert, Maire de Villelaure et conseiller communautaire délégué à la GEMAPI et Fernand Perez, Maire de Cadenet et Vice-président de la commission GEMAPI sont les élus de COTELUB qui vont porter ce nouveau défi afin de préserver la biodiversité, en investissant sur les restaurations des berges et l'entretien des cours d'eau. Pour mener à bien les actions, les élus ont voté un budget de 250 000 euros et recruté un chargé de mission.

Il est utile de rappeler que cette mise en œuvre s'opère d'abord à travers un diagnostic établi par un bureau d'études. A l'issue, la Communauté de Communes mettra en œuvre les prescriptions établies. En lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) qui fera le diagnostic complet. GEMAPI, ce n'est pas que la prévention des inondations, c'est une mise en valeur environnementale de nos milieux aquatiques, du tourisme... GEMAPI va servir à maintenir, entretenir, protéger et mettre en valeur cette richesse du territoire. La taxe GEMAPI permettra de financer des actions essentielles.





Le Plan Climat, le nouveau défi environnemental de notre territoire

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lancé en 2017 est en cours d'élaboration sur le territoire avec pour objectifs d'atténuer les effets du changement climatique, d'améliorer l'efficacité énergétique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de développer une mobilité propre... et d'y adapter le territoire

Dans ce cadre-là, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) pour trois ans afin de lancer un programme d'actions ainsi qu'une convention de transport avec la Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA).

« C'est une nouvelle façon de concevoir les actions en aménagement du territoire et c'est aussi une adaptation normale de la fonction publique », précisait Flore Perera, directrice du service aménagement du territoire à COTELUB dans la Lettre d'information de mars 2018. Avec Jonas Lajarge, chargé de mission PCAET, Flore gère l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

En effet, la loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités et les nomme coordinatrices de la transition énergétique. C'est une obligation légale pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. L'objectif consiste à créer un projet territorial de développement durable, c'est-à-dire des actions stratégiques et opérationnelles prenant en compte l'air, le climat et l'énergie. « Ce plan nous permet d'intégrer des notions de développement durable sur des thèmes comme la mobilité, les déchets, ou encore l'habitat et faire intervenir l'ensemble de la société (entreprises, habitants, collectivités) », précise Flore. Une transversalité de l'action mais aussi une ouverture vers d'autres territoires. « On travaille en partenariat avec la Communauté de Communes d'Apt pour mutualiser l'élaboration d'un plan climat. Le chargé de mission travaille 50% de son temps chez nous et 50% chez eux. Il y a donc des actions proches où l'on peut créer des ponts. » Ainsi, COTELUB optimise

son action et ses dépenses. Pour cela, elle est aidée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) à hauteur de 70%.

Les bénéfices de ce plan climat sont nombreux. Tout d'abord, pour le territoire, cela entraîne une meilleure maîtrise énergétique, une moins grande vulnérabilité au changement climatique et une plus grande attractivité (valorisation de son image). Ensuite, pour les habitants, il a pour conséquences une réduction des charges d'énergie des ménages, une amélioration de la santé et globalement une meilleure qualité de vie. Enfin, pour la collectivité, il allège les dépenses en apportant des nouvelles sources financières (exploitation des énergies renouvelables). À noter que ce plan bénéficie de tout le travail effectué en amont par COTELUB. « On ne part pas de zéro, affirme Flore Perera. On a créé un document mais il intègre déjà ce qu'on a fait avant, c'est-à-dire notamment une politique volontariste en termes de déchets et de mobilité. »

Symbole aussi de ce changement, le travail de Nicolas Amblard, chargé de mission Mobilité, a été mutualisé. Il a donc agi en lien avec le Parc Régional du Luberon, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) ou encore Communauté de Communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure (CCPFML), pour le moment. Ses actions sont partagées en trois axes : l'animation (mise en relation des territoires), le développement de la culture de la mobilité douce (sensibilisation surtout du public jeune) et l'ingénierie (réalisation de trois pôles d'échanges multimodaux).



Un défi de tous les jours

En Parallèle de l'élaboration du Plan Climat, la communauté de communes COTELUB œuvre chaque jour, au travers d'actions qu'elle soutient, à la préservation de l'environnement

Cotelub soutient : Les Centrales villageoises

La SAS "Centrales villageoises du pays d'Aigues"(CVPA), présidée par Jean-Michel Bostetter, accompagnée par le Parc naturel régional du Luberon, avec l'appui de COTELUB et de plusieurs communes du Sud Luberon, le soutien financier de l'Union européenne et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, œuvre au développement d'installations de production d'énergie renouvelable de petites dimensions, en se fixant pour objectif de financer, développer et exploiter des toitures photovoltaïques, à partir d'un actionnariat citoyen.

L'originalité du projet réside dans la complémentarité entre la production d'énergie renouvelable et l'économie de cette dernière. Les recettes dégagées par la vente de l'électricité sont réinvesties dans de nouvelles installations ainsi que dans des actions locales en faveur des économies d'énergie.

En décembre 2018, le "Défi des familles à énergie positive" a été lancé par la CVPA : projet qui s'est déroulé du 1er décembre au 1er mai et qui a rassemblé des familles. Tous les mois, les familles se réunissent et échangent à propos d'un thème comme le mode de chauffage ou la consommation d'eau ou encore les différents gestes écologiques. Elles peuvent comparer leurs consommations, selon les critères de chaque logement... Par des petits gestes du quotidien et des changements de comportements, chaque foyer peut réduire sa facture d'énergie d'au moins 8%.

Renseignements :

www.familles-a-energie-positive.fr

Cotelub s'engage : Plateforme multimodale

Dans la perspective de créer un maillage de pôles d'échanges multimodaux sur l'ensemble du territoire pour améliorer l'offre de mobilité, les élus de COTELUB ont voté l'achat de terrains sur la commune de Mirabeau visant à implanter un pôle multimodal. Ainsi, 18 000 euros ont été votés pour réaliser la plateforme multimodale sur une surface de 4 783 m².

Grâce au programme "Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV), COTELUB a fait l'acquisition de 2 véhicules électriques complémentaires : une Zoé 400 répondant à une autonomie de 400 km (plus de questions à se poser pour aller sur Apt, Manosque, ou Marseille...) dédiée aux agents de la communauté pour les déplacements professionnels, et un utilitaire Kangoo dédié au service technique, soit un budget de 56 000 € (65 % étant pris en charge par le programme TEPCV).

"Ces véhicules électriques permettent au personnel d'effectuer de courts trajets grâce à une autonomie de plus de 300 km", rappelle le président Paul Fabre. En fait, les élus du territoire attentifs aux enjeux environnementaux, ont été sensibles aux promesses écologiques du constructeur Renault, avec un véhicule recyclable à 80 % de sa masse, qui contient 99 % de plastiques recyclés et surtout aucun rejet de Co₂. Enfin, dans le cadre de son schéma de mobilité, l'acquisition de quatre vélos à assistance électrique (dont un a été mis à disposition de l'Office de Tourisme intercommunal) est venue renforcer l'écomobilité adaptée aux trajets de proximité des agents communautaires : Le Transfo, Le Pôle environnement, les crèches....

Lauréat de la mobilité durable

COTELUB fait partie des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), "French Mobility -Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilité durables". Lancé par le ministère des transports en février, cet AMI vise à mettre en avant des solutions de mobilité innovantes pour les territoires de moins de 100 000 habitants

Le dossier envoyé porte sur le thème de la "voiture partagée", une priorité votée lors de l'élaboration du schéma de mobilité rurale. Le premier axe du dossier propose donc de mettre en place un dispositif d'auto-stop organisé, via la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) "Rezo Pouce". L'encadrement de l'auto-stop se fait par un système d'inscription pour le conducteur (avec un macaron sur la voiture) et pour le passager (via une carte de membre).

Un aménagement d'espaces dédiés sur le bord des routes a ensuite été imaginé, afin de faciliter cette pratique plutôt populaire chez les jeunes du territoire. Globalement, ces mesures permettent d'encadrer cette activité, de créer un réseau, de faciliter l'auto-stop, mais aussi de rassurer les parents. Autre impact : favoriser le changement de comportement en faisant appel à l'engagement des habitants à offrir des solutions de mobilité faciles à des personnes non motorisées ou sans permis.

Le deuxième axe du dossier aborde l'aménagement dans les 16 communes du territoire, d'espaces de rencontre pour le covoiturage de courte distance. Enfin, le troisième et dernier volet "Troc trajet", promeut ces nouveaux dispositifs dans les établissements qui accueillent du public dans les villages. Un moyen d'encourager localement ces activités et pousser à opter pour ces pratiques.

* Elisabeth Borne, ministre des Transports - Béatrice Grelet, vice-président, déléguée à la Transition énergétique - Nicolas Amblard, chargé de mission Mobilité







SOUTENIR UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE, DURABLE ET TOURISTIQUE

Le Pôle aménagement du territoire de Cotelub regroupe de nombreuses missions qui ont pour objectif commun d'œuvrer au développement tout en favorisant la croissance économique, l'emploi et la qualité de vie pour maintenir un territoire équilibré et harmonieux. Le développement économique et touristique et, avec lui le soutien à l'emploi, sont des axes prioritaires pour les élus, particulièrement mobilisés sur ces enjeux majeurs.

Accompagner les acteurs économiques

Pérenniser le tissu économique existant : un enjeu majeur

En 2018, COTELUB a poursuivi ses efforts pour rendre les trois parcs d'activités (La Tour d'Aigues, La Bastidonne et Cadenet) toujours plus attractifs sur un territoire desservi par l'A 51 et permettant ainsi une connexion rapide à Marseille, Aix-en-Provence ou Manosque et à deux pas du CEA de Cadarache. Pouvoir vivre et travailler sur le territoire, reste une priorité pour les élus de COTELUB, particulièrement attachés à l'implantation d'une activité économique et touristique durable.

Afin d'accompagner les acteurs économiques et pérenniser le tissu économique local existant, COTELUB signent plusieurs conventions dans le but de promouvoir l'offre économique, développer des actions d'animation et des réseaux économiques.

COTELUB signe une convention avec le CBE-Comité de bassin d'emploi et Vaucluse Attractivité afin de favoriser la création d'entreprises et le soutien aux porteurs de projets mais aussi la communication entre les entreprises et l'administration, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les structures professionnelles à s'installer sur le territoire dans le but d'accroître le dynamisme économique.

A travers de nombreux projets et investissements, les élus s'engagent à maintenir un secteur attractif et à stabiliser le bassin d'emploi.

En septembre, Vaucluse Provence Attractivité et la Communauté Territoriale sud Luberon signent une convention de partenariat visant à assurer et développer la complémentarité de leurs missions en faveur de l'attractivité du territoire. Cette agence a pour mission d'accroître la notoriété et le rayonnement du territoire en France et à l'international afin d'attirer des touristes, des talents et des investisseurs. Elle déploie des moyens pour dynamiser la fréquentation touristique et accompagner l'implantation d'activités afin de favoriser la création d'emplois sur le territoire. Selon les termes de la convention, une synergie d'information sera mise en place afin d'exploiter et promouvoir les éléments et données liés à la prospection et à la réflexion stratégique des opérations à conduire. Une signature qui vient à point nommé puisque la Communauté de Communes a décidé de porter collectivement un projet stratégique de développement économique en élaborant son schéma d'accueil des entreprises.



Les autres actions

COTELUB accueille Initiative Sud Luberon dans ses locaux qui apporte son soutien aux porteurs de projets et adopte le Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

En favorisant certaines actions, le groupement Initiative sud Luberon, acteur économique incontournable du territoire, permet de créer des emplois par la création de nouvelles entreprises mais aussi par des reprises d'activités ou le développement d'une petite entreprise.

Au mois de juillet 2018, les élus adoptent les lignes directrices du SRADDET-Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires, document qui découle de la loi NOTRe, prescriptif et opposable au SCoT-Schéma de cohérence territorial. Par ce vote, les élus marquent d'une part, leur volonté de renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire par le développement économique, l'aménagement durable et une économie de la ressource ; d'autre part, de maîtriser la consommation d'espace et renforcer les centralités et leur mise en réseau (conforter les moteurs de l'économie locale en valorisant les spécificités et complémentarités des différentes communes).

FIBRE OPTIQUE, le déploiement se poursuit

Convaincue de la nécessité de garantir l'accès au numérique à l'ensemble de son territoire, la Communauté territoriale s'engage à relier les communes du Sud Luberon à la fibre optique. La mission de COTELUB est donc de faciliter le déploiement de la fibre sur le territoire via le réseau d'initiative publique mis en œuvre par le Département. Il informe les communes de l'avancée des travaux et fait le relais entre les futurs bénéficiaires de la fibre (communes, entreprises, habitants) et le Département.

Véritable levier stratégique de développement et d'attractivité, le déploiement de la fibre est lancé depuis 2017. Le territoire de COTELUB, déjà ciblé par l'installation de la fibre optique, (Cotelub a investi 935 295 euros pour la phase 1) est de nouveau retenu par le Département de Vaucluse pour le second plan quinquennal de déploiement de la fibre optique jusqu'à

l'abonné pour les communes de Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Cucuron, Grambois, La Bastide-des-Jourdans, Mirabeau, Peypin d'Aigues et Vitrolles-en-Luberon.

Les avantages de la fibre : un débit stable et de qualité, des transferts instantanés, une connexion ininterrompue, une qualité d'image en très haute définition.

FONCIER

Mieux gérer le droit des sols sur l'ensemble du territoire. COTELUB via une stratégie foncière conforte la diversité du tissu économique et local et prépare l'économie de demain

Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de PACA.

Afin de permettre à l'EPF (Etablissement Public Foncier) de procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement stratégique de COTELUB.

Un service mutualisé du droit des sols

COTELUB a créé un service mutualisé des Autorisations du Droit des Sols (ADS) opérationnel depuis 2015 (à la suite de l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme). Le service Autorisations du Droit des Sols (ADS) a en charge l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, Autorisation de Travaux au titre de l'Accessibilité, ...) déposées dans les communes adhérentes : Ansouis, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières d'Aigues, Cadenet, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin d'Aigues, Sannes, St-Martin de La Brasque, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon.

A noter que le particulier ou le professionnel continue de déposer le dossier à la mairie où se situe le projet ; la mairie reste son interlocuteur. Le service instructeur apporte son appui technique aux élus, vérifie la légalité des projets vis-à-vis des règlements du document d'urbanisme en vigueur et assure la sécurité juridique des actes délivrés. En 2018, ce sont 967 dossiers d'instruction qui ont été traités.

Le parc d'activité Le Revol

Entièrement conçu et aménagé dans une démarche de développement durable, ce site est principalement ouvert aux entreprises du secteur tertiaire et quaternaire.



S'engager pour la forêt : une première

Souvenez-vous :

Le 24 juillet 2017 un incendie ravage plus de 1230 hectares de forêt dans le massif du Luberon entre Mirabeau et La Bastidonne. Plus de 600 pompiers avaient été mobilisés et le coût estimé par l'ETAT avoisinait les 2 millions d'euros.

Jean-François Lovisol, vice-président en charge de l'Economie à COTELUB lance alors une réflexion. Celle d'établir une filière-bois dans le sud Luberon. "Je pense que l'on peut développer une vraie filière économique en valorisant cette ressource qui a une vraie valeur marchande, qui serait créatrice d'emplois d'autant que nous avons l'école forestière à La Bastide des Jourdans et surtout cela permettrait un entretien raisonné de la forêt ».

Le 11 décembre Paul Fabre, président de COTELUB rassemblait l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois pour célébrer le 1 291e ha de forêt certifiée PEFC sur le territoire de la communauté... Au cours de cette réunion, a été exposé le Projet pilote permettant d'engager un élan de massification de la certification des forêts, projet qui devrait voir le jour dans d'autres Communauté de Communes. "La certification PEFC est un excellent outil d'engagement dans une dynamique de gestion durable de nos forêts", soulignait le président Fabre.

PEFC c'est quoi ?

C'est une certification forestière qui promeut la gestion durable des forêts, qui demeure le 1er système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et qui est la première source de bois certifié au monde.

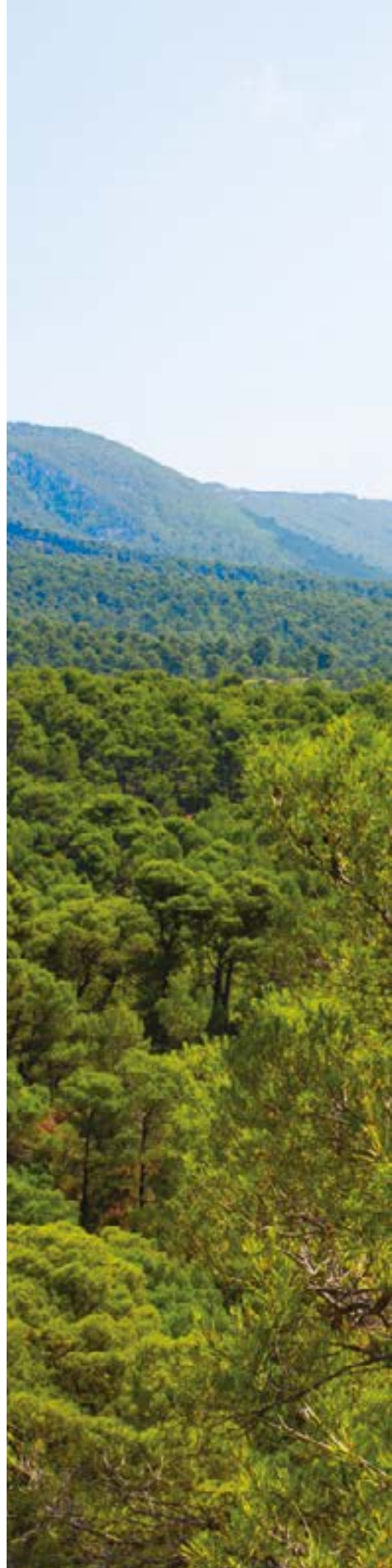
La certification PEFC des forêts communales (Programme de reconnaissance des certifications forestières) représente un enjeu de taille pour la filière forêt-bois française. Les élus de COTELUB ont souhaité donner l'exemple en fédérant l'ensemble des maires du territoire autour de la certification de la totalité des forêts communales du territoire.

Que va-t-il se passer dans nos forêts dans les mois qui viennent ?

Les premiers travaux vont se concentrer sur l'entretien et l'accès aux massifs. Des « éclaircies » vont notamment être réalisées. Le but est de supprimer un certain nombre d'arbres d'une parcelle pour permettre une meilleure croissance des arbres restants.

Que fait-on de ce bois ?

Voici un autre aspect positif du projet : la vente du bois certifié à des sociétés comme Uniper, société présente à Gardanne, permet de générer des revenus. Ces revenus permettent ensuite de financer d'autres travaux. Le tour est joué. Les espaces sont entretenus de manière durable, on réduit les risques d'incendie et le bois est vendu. Prochaine étape pour PEFC, réussir à convaincre les propriétaires privés, dont seulement 5% possède la certification en France. Les maires vont devoir donc réunir ces propriétaires pour les responsabiliser. » détaillait encore le président de COTELUB.



Le Luberon, un joyau pour le tourisme

Affiner notre stratégie touristique

Dans le domaine du tourisme, le sud Luberon bénéficie d'un positionnement particulièrement favorable. L'enjeu économique est très important pour le territoire qui doit pouvoir s'appuyer sur un tourisme structuré, organisé et renforcé.

En 2018, l'élaboration du second Schéma de Développement Touristique est co-construite avec les acteurs du territoire pour poursuivre la stratégie globale de développement touristique qui permet de valoriser les richesses du territoire et d'augmenter les retombées économiques durables.

En effet, l'activité touristique d'un territoire n'est pas dé-localisable. Le tourisme est aujourd'hui abordé de manière durable et éco-responsable afin de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux.

Ce Schéma de Développement Touristique s'articule en trois axes, définis au terme d'une large concertation. Ce document cadre fixe donc les actions à mener en matière de tourisme pour les années à venir :

- Renforcer le positionnement de territoire authentique et qualité et développer un tourisme durable et connecté ;

- Structurer l'offre touristique et les activités, en particulier de pleine nature, en valorisant le patrimoine, le savoir-faire et les produits du terroir au travers par exemple de l'oénotourisme ;

- Organiser et promouvoir le territoire en partenariat avec les territoires limitrophes.

“Cette ouverture permet de foisonner, de s'interroger d'une façon plus constructive et de ne pas se cantonner dans son petit secteur. On peut s'inspirer de territoires qui vont jusqu'en Arles ou à Marseille. Je pense qu'il n'y a pas de limite. On appartient à un même ensemble qui s'appelle La Provence dont notre entité est un élément remarquable.” a déclaré Géraud de Sabran, Vice-président délégué au tourisme.

“IL FAUT TOUJOURS ÊTRE
À L’AFFÛT QUAND ON
PARLE DE TOURISME. IL
FAUT ALLER CHERCHER
DES IDÉES DANS D’AUTRES
TERRITOIRES POUR SE
LIER, S’ENTREMÊLER ET
« S’ENTRE-DYNAMISER ”

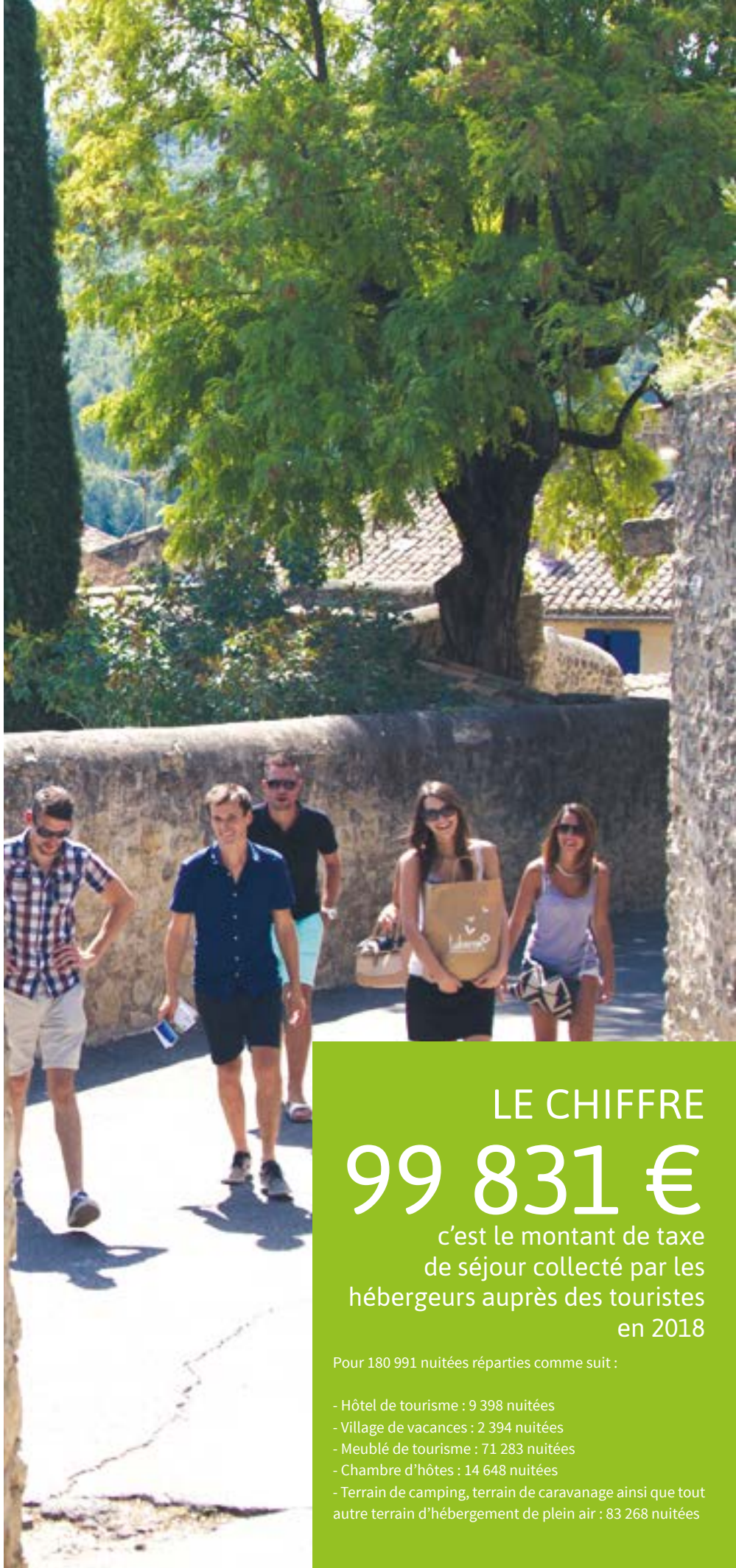
La réforme de la taxe de séjour

Une taxe pour promouvoir les actions touristiques

La loi de finances rectificative pour 2017 a modifié le régime en matière de taxe de séjour. Elle permettra notamment aux collectivités d'instaurer, à compter du 1er janvier 2019, une modification du barème pour les hébergements non-classés (ou en attente de classement) avec la mise en place d'un taux entre 1et 5% à appliquer au coût HT de la nuitée par personne. Elle supprime la notion de « logement présentant des caractéristiques de classement touristique équivalents » comme les labels, seuls les classements « étoiles » sont acceptés ; la collecte de la taxe de séjour devient obligatoire pour les plateformes de réservation en ligne qui sont intermédiaires de paiement (ex. Aibnb, Booking, Abritel) avec transmission automatique à l'administration fiscale.

En vue de l'application de cette réforme dès le 1er janvier 2019, la Communauté Territoriale sud Luberon (COTELUB) et l'Office de tourisme Luberon Côté Sud ont organisé quatre réunions d'informations (à Cadenet, La Bastide-des-jourdans, Cabrières d'Aigues et Mirabeau) et d'échanges à l'attention des hébergeurs touristiques et plus particulièrement des loueurs de locations saisonnières.

La taxe de séjour est incontournable pour l'avenir du territoire car l'économie touristique assure le maintien des populations locales par des emplois et des services créés. Aussi, les hébergeurs sont invités à collecter cette taxe, sans oublier de la reverser à COTELUB rappelait Géraud de Sabran, vice-président délégué au tourisme, précisant que « cette taxe sert à financer les actions touristiques et de promotion du territoire via l'Office de tourisme ». Géraud de Sabran souhaite développer les actions touristiques pour permettre une action plus large sur le territoire. « Cela représente un nouvel élan et un moyen de relancer les acteurs du tourisme. Les élus doivent les accompagner, c'est très important. C'est une nouvelle approche dans notre volonté de « booster » le système ».



LE CHIFFRE

99 831 €

c'est le montant de taxe de séjour collecté par les hébergeurs auprès des touristes en 2018

Pour 180 991 nuitées réparties comme suit :

- Hôtel de tourisme : 9 398 nuitées
- Village de vacances : 2 394 nuitées
- Meublé de tourisme : 71 283 nuitées
- Chambre d'hôtes : 14 648 nuitées
- Terrain de camping, terrain de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air : 83 268 nuitées

Cotelub soutient :

Aménagement d'un parc acrobatique « Forest sensation » : 168 000 € investis

Le territoire du Sud Luberon a accueilli cette nouvelle activité avec l'ouverture le 21 avril de ce grand parcours accrobranches de 2 hectares confié à la SAS "Forest Sensation". En effet, ce parc accrobranches à gestion privée abrite différents parcours pour les aficionados de cette discipline de plein air, des parcours 100 % sécurisés. Plusieurs parcours sont proposés selon l'âge et le niveau. Par exemple, un parcours haut pour les ados et les adultes propose des ateliers de difficultés croissantes dont une grande tyrolienne. Les plateformes vont jusqu'à 6 mètres de hauteur et des passages vertigineux apportent de nouvelles sensations.

Valoriser le patrimoine grâce aux fonds de concours

Plus de 132 000 euros attribués par COTELUB au titre des fonds de concours ont permis de financer plusieurs projets :

- La source sulfureuse à La Bastide des Jourdans,
- le parc Les Cerisiers à La Motte d'Aigues ;
- l'aménagement de la place du village à Sannes,
- la rénovation de la salle des fêtes de Mirabeau ;
- le parking et cheminement piéton vers le cœur de village et la sauvegarde du pigeonnier du XVIe siècle de la Ferrage à Cucuron.

Soutenir et accompagner un projet transverse

« Les Yeux dans le ciel » : 36 000 euros ont été votés pour lancer une étude de faisabilité du projet culturel, touristique et scientifique autour de la fauconnerie « Les Yeux dans le ciel ». L'idée est de regrouper la valorisation du site d'exception qu'est le Château de Cadenet et l'art de la fauconnerie afin de proposer au public un parcours interactif et pédagogique ponctués d'animations.







S'ENGAGER

pour le quotidien de tous

En 2018, l'Action enfance jeunesse de la communauté territoriale a permis de consolider l'offre de crèches et le Relais parents-assistante maternelle itinérant, de développer des animations pour les jeunes, d'accompagner les parents et les seniors. COTELUB est présente au côté des nombreux rendez-vous culturels, éclectiques et intergénérationnels, qui ponctuent la vie du territoire. Au travers de cette politique volontariste, COTELUB privilégie la proximité et ses élus, veillent au maintien de l'identité territoriale et à la qualité de vie de ses habitants à tous les âges de la vie.

Bien grandir sur notre territoire



Proposer une offre de garde adaptée aux besoins de la petite enfance et des familles, accompagner la parentalité dans des espaces d'écoute, de dialogue et de rencontres

6 crèches réparties sur le territoire

Sur Cucuron, Cadenet, La Tour d'Aigues, La Bastide des Jourdans, Villelaure et Mirabeau.

162 places en équivalent temps plein, 292 enfants accueillis sur l'année civile 2018.

RpAM

Le Relais parents-Assistants Maternels du territoire fonctionne avec 63 assistantes maternelles en activités sur neuf communes du territoire, 59 sont venues en animation sur le RpAM itinérant. Deux animatrices interviennent du lundi au vendredi dans six lieux d'animations de temps collectif à Cadenet, Villelaure, La Bastide des Jourdans, La Tour d'Aigues, Mirabeau et La Motte d'Aigues. Ces lieux sont ouverts aux assistantes maternelles.

105 familles ont pris contact avec le RpAM, principalement pour demander la liste des assistantes maternelles du territoire.

LAEP

Lieu d'Accueil Enfants Parents : la bulle familiale. Malgré l'absence de la référente, le LAEP La Bulle de Cadenet a fonctionné comme à son habitude ainsi que les ateliers du mercredi autour d'une même équipe accueillante. Ce lieu accueille les enfants pour y jouer et les parents pour discuter entre eux ou avec des professionnels de la petite enfance. En 2018, ce sont plus de 250 enfants et 400 adultes qui ont été reçus au sein de La Bulle.

Semaine de la parentalité

Avec des rendez-vous sur dix communes, la 7^{ème} semaine de la parentalité a connu, un vif succès avec plusieurs ateliers, des conférences... (article presse). Le secteur « jeunes » a aussi proposé le King Ball comme activité pour les ados et leurs parents.

La jeunesse

La jeunesse vient en aide aux sinistrés des Antilles : avec l'animateur territorial Bruno Labat, une quinzaine de jeunes - âgés de 12 à 15 ans de la section jeune du centre social l'Aiguier - ont mené une action de solidarité, afin de venir en aide à la jeunesse de l'île de Saint-Martin, aux Antilles après le passage de l'ouragan Irma ; par ailleurs, une cagnotte solidaire a permis de collecter près de 2300 €).

Le centre social L'Aiguier

145 000 euros de subvention versés pour 2018 sur l'action en faveur de la jeunesse.

Les rendez-vous intergénérationnels

Le Tremplin jeunes musiciens s'est déroulé le 22 mars au Transfo de La Tour d'Aigues. Ouvert aux moins de 20 ans, amateurs de musique, ce rendez-vous est devenu un incontournable de la programmation socio-culturelle du territoire. Le finaliste de ce tremplin a eu la chance de se produire sur une scène des Sons du Lub' et d'enregistrer un titre. De plus l'organisateur de la manifestation socioculturelle « Ansois Eclectique » a proposé au second de se produire aussi lors de cette même manifestation.



Les Sons du Lub', une quatorzième édition éclectique et éco-responsable

Pour sa 14^{ème} édition, le festival "Les Sons du Lub" né à Beaumont-de-Pertuis autour d'une bourse aux instruments et dédié aux jeunes artistes de talent du territoire avec une programmation d'auteurs compositeurs-interprètes. Musiques du monde, rock, folk, soul, blues, rap, électro, jazz... au programme de la quinzaine de concerts jouée sur le week-end des 19 et 20 mai à Beaumont-de-Pertuis également rythmé par une bourse aux instruments, ateliers musicaux...

En 2018 encore, les organisateurs ont montré leur engagement éco-responsable en mettant en place des containers destinés au tri des déchets, en achetant de la vaisselle bio-compostable ou réutilisable ou en mettant en lumière ses scènes et ses espaces de vie avec des lumières à LED.

Le festival Le Grand Ménage de Printemps

Les communes de Cucuron et Cadenet ont accueilli en avril la 4^{ème} édition de ce festival dédié aux arts de la rue.



L'association Basilic Diffusion

COTELUB a investi 15 700 euros . Le cinéma Le Cigalon a fait son record d'entrées avec 23 000 tickets vendus. C'est 9% de mieux que l'année précédente avec une programmation plutôt d'art et d'essai. Cette année, a vu la construction du projet du cinéma Itinérant sur les communes et l'association a annoncé sa mise en route effective pour mars 2019.

L'atelier de création d'images : vingt-quatre jeunes ont participé à deux ateliers de création d'images, l'un sur le film d'animation, le second sur le film documentaire, avec deux intervenants artistiques sur le thème des jeux. Ces ateliers ont été réalisés avec le soutien du dispositif Passeurs d'images et de COTELUB. Une projection des deux réalisations a eu lieu sur les écrans du cinéma le Cigalon.



FINANCES Compte Administratif 2018

Budget Général

Au niveau des investissements, l'année 2018 voit la fin du chantier d'accrobranche du site de Grand Vallon et le démarrage du chantier de l'aménagement numérique. Le déploiement de colonnes de tri sur le territoire continue et prépare l'année 2019 aux extensions des consignes de tri. Enfin, après le fonds de concours tourisme qui soutient la valorisation du patrimoine, un nouveau fonds de concours est voté, concrétisant le soutien de COTELUB aux communes dans la lutte contre les incendies. L'année est également marquée par l'exercice d'une nouvelle compétence, GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), et par la volonté d'engager le territoire dans le Plan Climat Air Énergie Territorial.

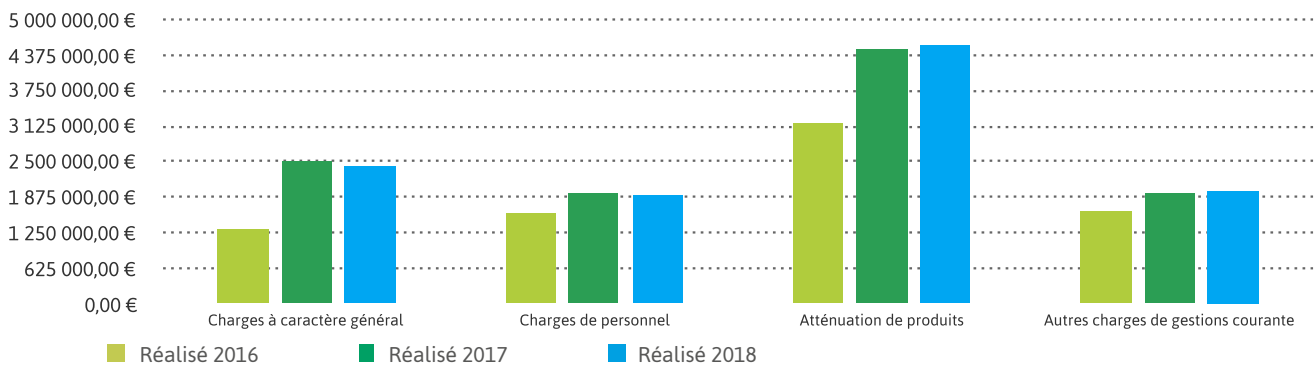
Compte-tenu de ces contraintes financières et afin de maintenir un budget à l'équilibre, COTELUB a eu recours, de manière optimale et réfléchie, aux impôts afin de garantir un service de qualité à ses habitants, maintenir un projet de territoire ambitieux et attractif et poursuivre ses engagements en faveur de la préservation de la qualité de l'environnement.

Grâce à ces recettes, la communauté de communes continue d'investir sur son territoire de manière soutenue. Ce qui permet de préserver une qualité de vie, de l'eau, de l'air, du tri sur un territoire à l'échelle humaine, solidaire avec un soutien aux actions économiques et culturelles.

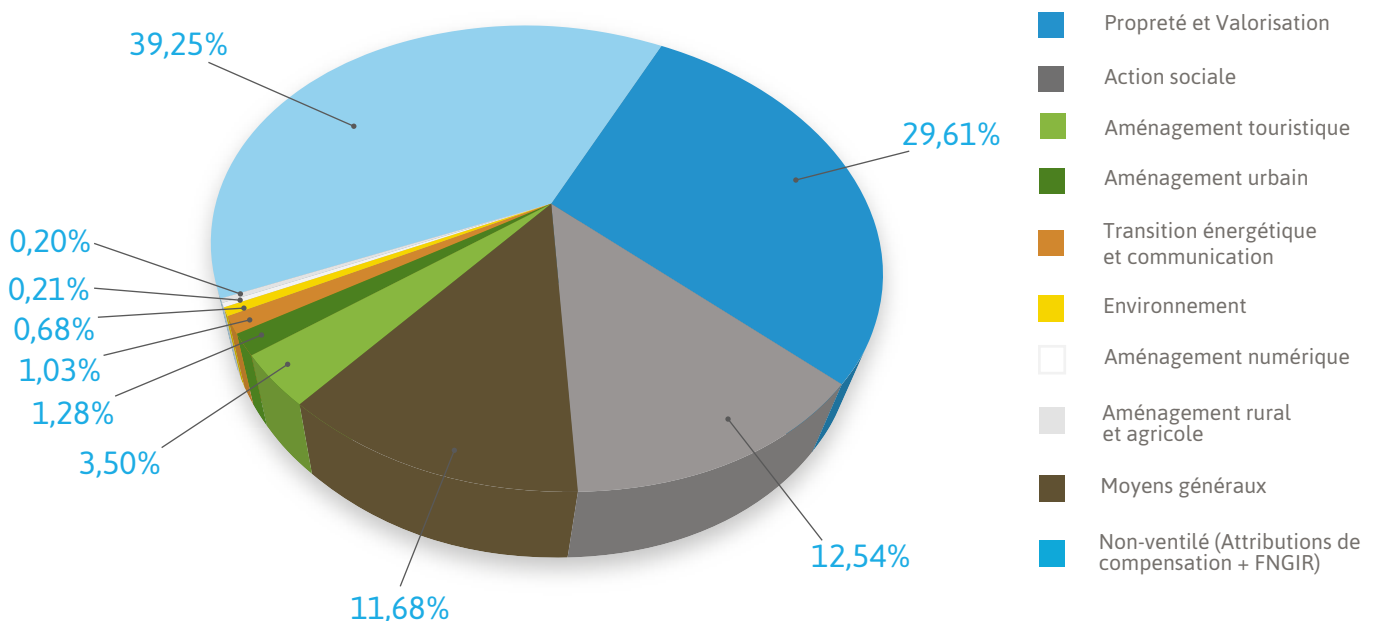
FONCTIONNEMENT	
RECETTES	DÉPENSES
12 407 025,70 €	11 523 655,09 €

INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES
672 745,74 €	1 088 133,77 €

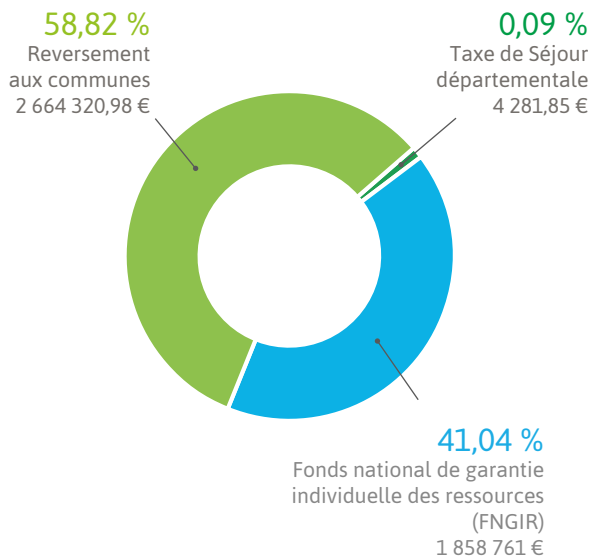
Evolution des dépenses de fonctionnement



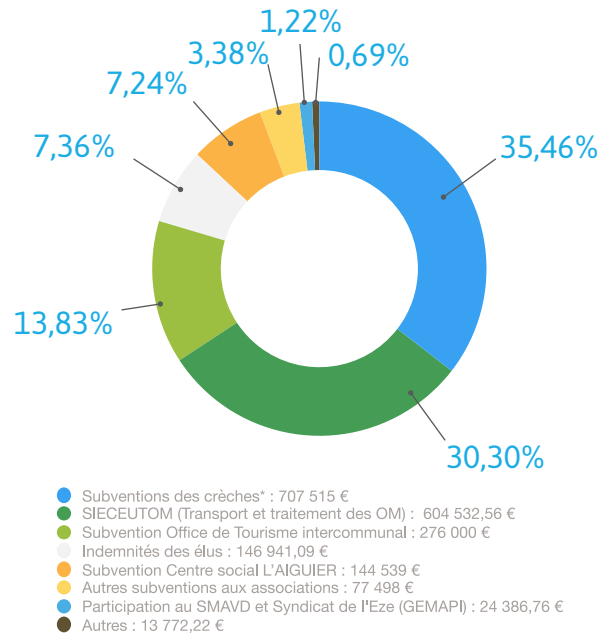
Dépenses pour la section de fonctionnement



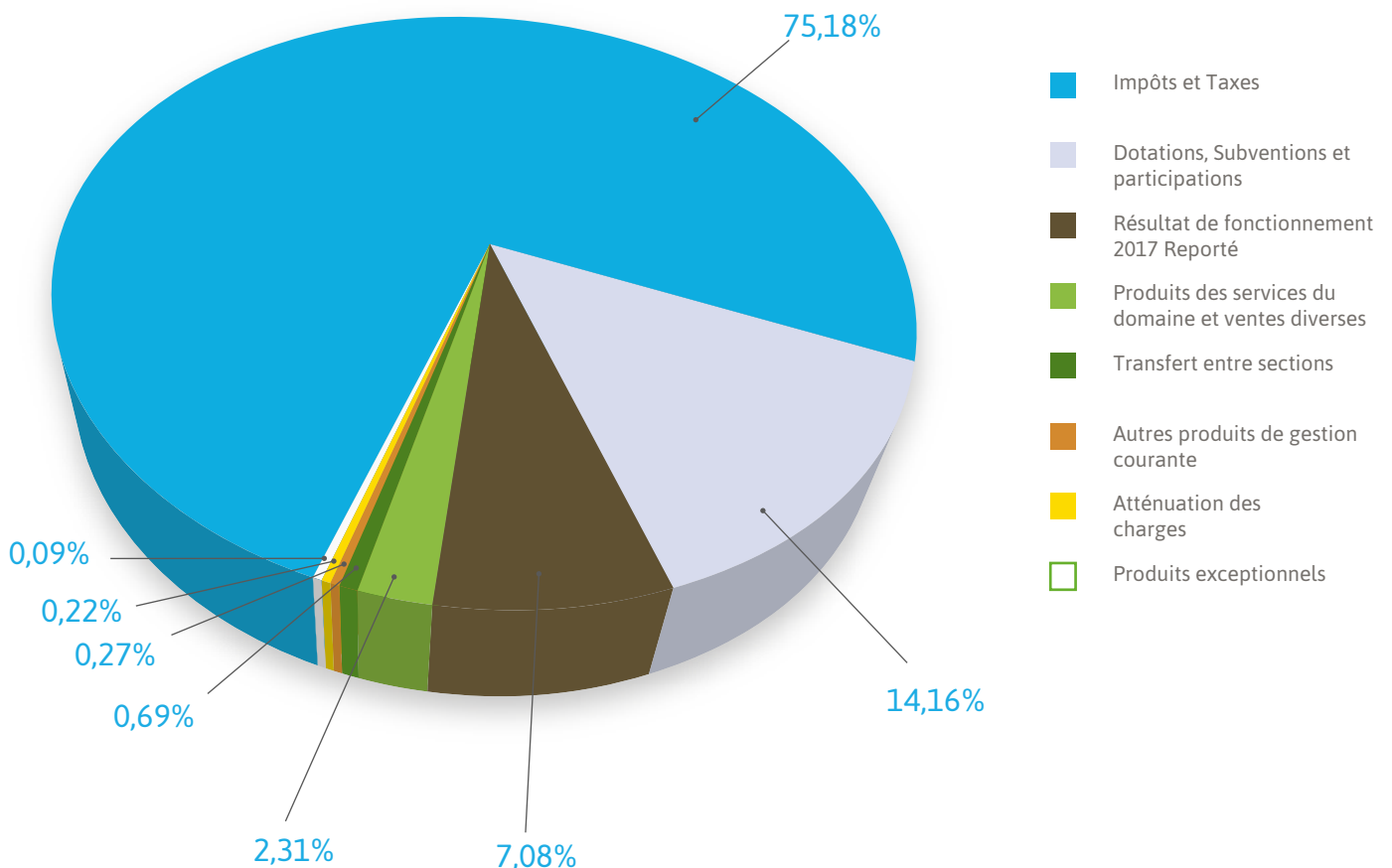
Les atténuations de produits



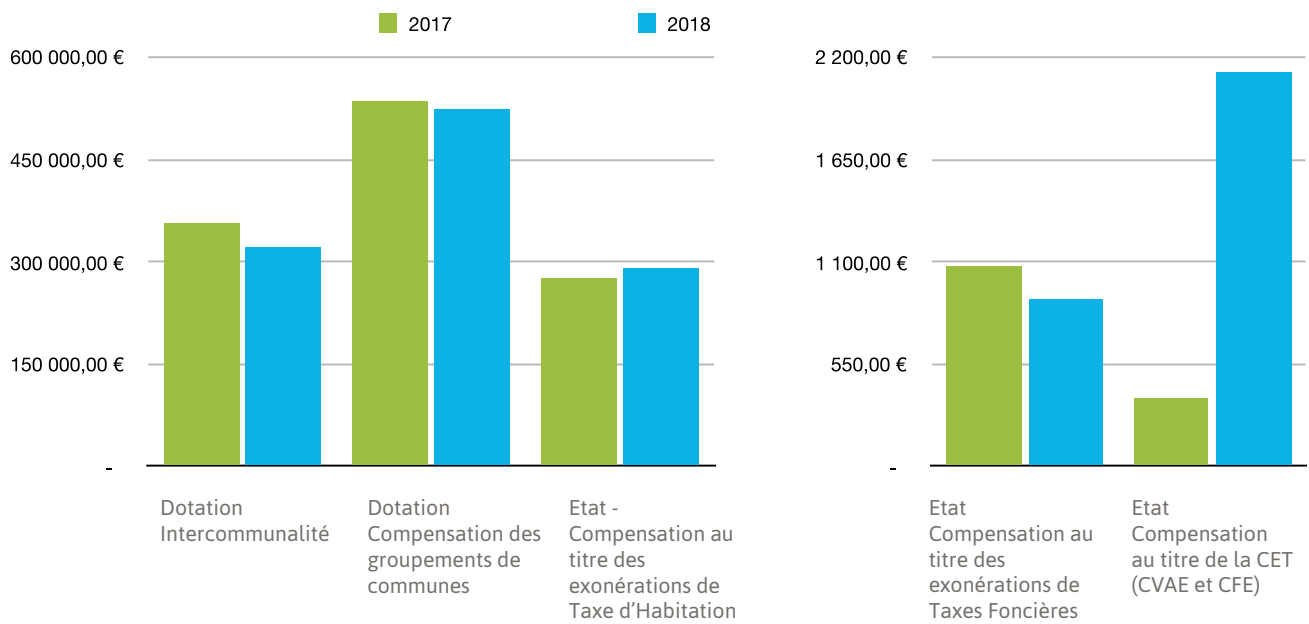
Les autres charges de gestion



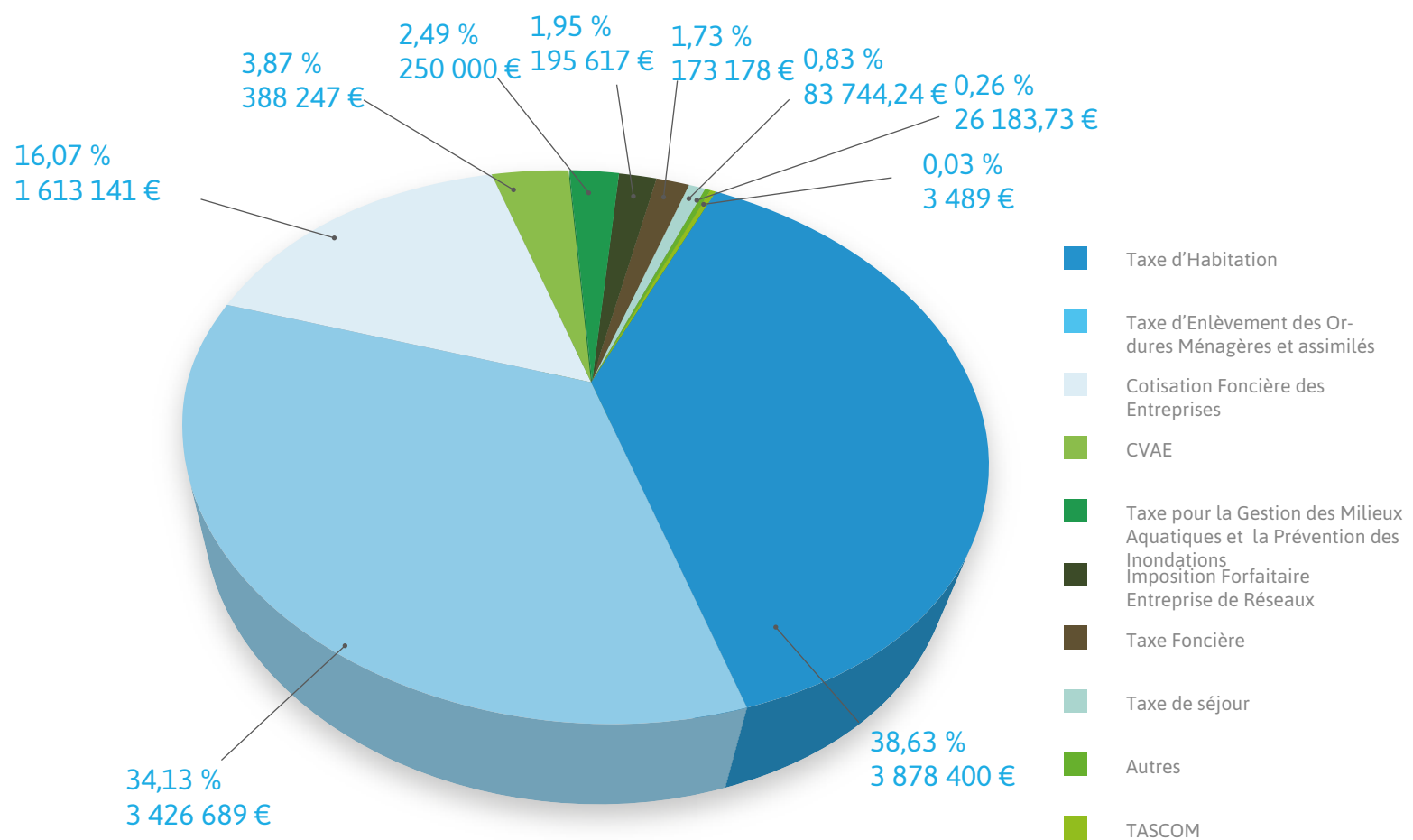
Recettes fonctionnement 2018



Focus sur les dotations



Focus sur les recettes fiscales



**INVESTISSEMENT
PAR OPERATION****COMPTE
ADMINISTRATIF****RECETTES 2018**

Solde d'exécution reporté (report 2017)	4 020 648,55 €
Amortissements et opérations patrimoniales	554 923,73 €
F.C.T.V.A.	73 605,00 €
Acquisition véhicules	19 123,01 €
Aménagement Etang de La Bonde	25 094,00 €

**INVESTISSEMENT
PAR OPERATION****COMPTE
ADMINISTRATIF****DEPENSES 2018**

Sans opération	164 141,60 €
Acquisition de véhicules	20 655,20€
Secrétariat	43 599,74 €
Acquisitions de Conteneurs & matériel	65 616,00 €
Pôle accueil Entreprises et Bât. comm.	14 259,38 €
Gymnase et salle multisport	22 608,38 €
Composteurs individuels	7 076,70 €
Pôle Environnement	65 209,90 €
Crèche LTA	1 392,25 €
Crèche Mirabeau	22 232,42 €
Maison de la Jeunesse	3 610,50 €
Crèche de Villelaure	385,78 €
Colonnes Enterrées	22 971,60 €
Aménagement numérique	311 765,00 €
Fonds de concours Tourisme	132 047,03 €
Grand Vallon - Accrobranche	168 034,81 €
Mobilité	8 220,00 €
Gymnase Cadenet	10 800,00 €
Crèche Cadenet	2 038,68 €
Salle Jeunes	1 468,80 €

Personnel et Services

PÔLE RESSOURCES

Martine TEISSIER *Directrice Générale Adjointe*
Emmanuel BOULANGER *Service Juridique*
Valérie HONORAT *Secrétariat de Direction*
Noëlle BARNEOUD *Coordinatrice Administrative et Financière*
Pascale BAHEU *Comptabilité - Recettes*
Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - Dépenses*
Valérie BERTIN *Gestion Ressources Humaines - Paie*
Christelle SODDU *Agent d'accueil polyvalent*
Marina CERVONI *Secrétariat polyvalent*
Anne-Véronique CADET *Référente Taxe de séjour*

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Frédérique LOVISOLO *Directrice Générale des Services*
Adeline BONTOUX *Secrétariat Président et vice-présidents - Protocole*
Flore PERERA *Directrice Aménagement du territoire*
Damien FAGES *Chargé de mission GEMAPI*
Jonas LAJARGE *Chargé de mission PCAET*
Pascale FARCIS *Tourisme - Communication*
Nicolas AMBLARD *Chargé de mission Mobilité*

PÔLE URBANISME

Cécile RHE *Directrice Pôle Urbanisme*
Laura KARRER *Instructrice Autorisation Droits des Sols*
Christelle GOUT *Assistante Autorisation Droits des Sols*

SERVICE AUX POPULATIONS

SERVICE JEUNESSE

Olivier DELAYE *Coordonnateur Jeunesse - ALSH*
Bruno LABAT *Animateur Jeunesse La Tour d'Aigues*
Stéphane MORICEAU *Coordonnateur Jeunesse Cadenet*
Véronique FRESSIGNAUD *Animatrice Jeunesse Cadenet*
Christelle SIMON *Animatrice Jeunesse Cadenet*

SERVICE ENFANCE

Daphné MARTINEZ *Coordonnatrice Petite Enfance*
Sophie BREMOND *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Christine CHABAUD *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Sandrine CHANEL *Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)*

SERVICE ENVIRONNEMENT

Thierry GENTY : *Responsable Déchets*

SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Michel ESPOSITO *Chauffeur-ripeur*
Patrick CLEMENT *Chauffeur-ripeur*
Nicolas ARIAS *Chauffeur-ripeur*
Guillaume ALMEIDA *Chauffeur-ripeur*
Anthony ADNOT *Chauffeur-ripeur*
Daniel BLANGERO *Chauffeur-ripeur*

SERVICE : CARTONS ET ENCOMBRANTS

Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur-ripeur*
Didier GOUIRAND *Chauffeur-ripeur*
Patrick VAUX *Collecte des encombrants*
Eric ROYERE *Collecte des encombrants et des cartons*

PÔLE ENVIRONNEMENT

Laurent ARNOUX *Gardien*
Alexandre CASSIO *Agent de quai*
Jérôme LERIGOLEUR *Agent de quai*
Marvin GENTY *Agent polyvalent*
Olivier COLLAT *Ambassadeur du Tri*

SERVICE BÂTIMENTS -ENTRETIEN

Régis VAUX *Responsable Bâtiment et entretien*
Frédéric ARZEL *Entretien et travaux des bâtiments*
Laurent BLACHE *Entretien Gymnase de La Tour d'Aigues*
Christian CHAIX *Entretien et aménagement des salles*
Antoine SANTIAGO *Entretien du Transfo*
Joseph ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*
Christine ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*





COTELUB

un conseil,
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon
Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues